

Compte-rendu

Direction : Surveillance

Pôle : Pilotage

Personne en charge : Charlotte PION

COMITE SCIENTIFIQUE PERMANENT (CSP)

PSYCHOTROPES, STUPEFIANTS ET ADDICTIONS (PSA), FORMATION RESTREINTE EXPERTISE

Séance du 27 juin 2025

Ordre du jour

Points	Sujets abordés	pour audition, information, adoption ou discussion
1	Introduction	
1.1	Gestion des liens d'intérêts	Pour information
2	Dossiers thématiques	
2.1	Mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les poppers	Pour discussion
2.2	Enquête nationale d'addictovigilance concernant l'héroïne	Pour discussion
2.3	Mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les cathinones	Pour discussion

Participants

Nom des participants	Statut (<i>modérateur, membre, évaluateur, ...</i>)	Présent sur site	Présent visio	Absent/excuse
MEMBRES				
ALIX Marie-Alix	Membre expert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BALANA Marie-Laurence	Membre expert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BATISSE Anne	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BERTIN Célian	Membre représentant CEIP-A (suppléant)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BOUCHER Alexandra	Membre représentante CEIP-A (suppléant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CARTON Louise	Membre représentante CEIP-A (suppléant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DAVELUY Amélie	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DE HARO Luc	Membre expert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEBRUS Marie	Membre expert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
GAULIER Jean-Michel	Membre expert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GHEHIOUECHE Farid	Membre représentant d'association des usagers du système de santé du CSP PSAEX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GILANTON Marie-Madeleine	Membre représentant d'association des usagers du système de santé du CSP PSAEX	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JAUFFRET-ROUSTIDE Marie	Membre expert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LE BOISSELIER Reynald	Membre représentant CEIP-A (suppléant)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MICALLEF-ROLL Joëlle	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MICHEL Laurent	Membre expert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PAILLOU Virginie	Membre expert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PEYRIERE Hélène	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PIERSON-CANNAKE Marie-Michèle	Membre expert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VICTORRI-VIGNEAU Caroline	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
EXPERTS INVITES				
DEHEUL Sylvie	CEIP-A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GOURAUD Aurore	CAP	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PEYRE Alexandre	CEIP-A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TOURNOUD Christine	CAP	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------	-----	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------

ANSM

DIRECTION DE LA SURVEILLANCE				
LAFORST-BRUNEAUX Agnès	Directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RICHARD Nathalie	Modératrice du CSP PSA, formation restreinte Expertise et directrice du projet cannabis médical	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pôle Sécurisation – PS				
FERARD Claire	Cheffe du Pôle Sécurisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHOULIKA Sophie	Evaluatrice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pôle Pilotage – PP				
PION Charlotte	Evaluatrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pôle Gestion du Signal - PGS				
BACHA Sabrina	Evaluatrice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BIDAULT Irène	Evaluatrice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EMERY-MOREL Frédérique	Evaluatrice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Introduction

Point sur les DPI et les situations de conflits d'intérêts

La modératrice, après avoir vérifié que les membres n'ont pas de nouveaux liens à déclarer et que les DPI sont à jour, précise qu'aucune situation de conflits d'intérêts n'a été identifiée ou signalée pour les membres et les experts au regard des dossiers de l'ordre du jour.

2.1. Mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les poppers

Numéro/type/nom du dossier	Mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les poppers
Laboratoire(s)	NA
Direction médicale médicament concernée	NA
Direction de la surveillance	Pôle Sécurisation
Expert(s)	CEIP-A de Lille

Présentation du dossier

Les données de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les poppers sont présentées par le rapporteur du centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance – addictovigilance (CEIP-A) de Lille. Elles portent sur la période allant du 01/05/2021 au 30/04/2024. Une étude complémentaire concernant les décès a été réalisée sur la période du 01/01/2018 au 30/04/2024.

Introduction

Les poppers sont des préparations liquides à inhaler contenant des nitrites d'alkyles aliphatiques ou cycliques dans des solvants volatiles et éventuellement des huiles essentielles conditionnés dans des petits flacons (10-30 mL). Ils font l'objet d'un suivi d'addictovigilance depuis 1999, du fait de leur détournement, de leurs propriétés psychoactives et de leur dangerosité. En 2011, un arrêté du Ministre chargé de la Santé avait interdit l'offre et la cession au public de ces produits, il avait par la suite été annulé par le Conseil d'Etat le 03/06/2013 aux motifs de « toxicité faible aux doses inhalées habituelles » et de « l'absence d'étude scientifique établissant un risque de pharmacodépendance ou d'abus avec ces produits ». Le précédent rapport d'addictovigilance de 2018 (décembre 2015-décembre 2017) avait mis en évidence une augmentation de l'usage et des usages avec complications. En 2023 un signalement marquant faisant état d'un cluster temporel de 5 cas graves et d'un décès en lien avec l'usage de poppers, a reposé la question de la dangerosité de ceux-ci.

L'objectif de ce rapport est de réaliser un nouvel état des lieux des cas d'abus et de pharmacodépendance rapportés avec les poppers, d'évaluer leur dangerosité et de faire une nouvelle évaluation du potentiel d'abus et de dépendance des poppers.

Méthode

Le rapport comprend une analyse de données multisources incluant l'ensemble des cas d'abus et de dépendance rapportés au réseau d'addictovigilance (NotS¹, DivAS²) depuis le 01/05/2021 jusqu'au 30/04/2024. Concernant les décès, la période analysée est plus longue, elle s'étend du 01/01/2018 (fin de la dernière enquête) jusqu'au 30/04/2024. Une analyse des données issues des enquêtes annuelles des CEIP-A (OPPIDUM³, DRAMES⁴, Soumission Chimique), de la littérature et des informations de Drogues Info Service sur la même période a également été réalisée.

Résultats et discussion du rapporteur

Depuis l'annulation en 2013 par le Conseil d'Etat de l'arrêté du 29/06/2011, le nombre de cas d'addictovigilance est en hausse constante atteignant dans l'enquête actuelle 324 cas sur 36 mois, le nombre de cas étant passé de 39 cas/an en 2014 à 131 cas/an en 2023, soit un triplement du nombre de cas.

La gravité des cas a également progressé avec une augmentation des usages avec complications au cours de cette enquête (283 cas, 87% des cas versus 158 cas, 79% dans la précédente période d'enquête) mais également en termes de nombre de décès. En effet 30 cas de décès chez des usagers de poppers ont été rapportés soit 10 cas/an, versus 4 cas/an dans l'enquête précédente. Parmi ces 30 cas, l'imputabilité des poppers dans la survenue du décès a été retenue (5 cas) ou a été non exclue (25 cas). Dans 2 cas, les poppers sont les seules substances responsables du décès. Ces cas sont survenus dans des contextes divers y compris festifs.

Les complications rapportées (malaises avec perte de connaissance, troubles neurologiques dont convulsions, troubles cardiovasculaires dont hypotension artérielle, anémies hémolytiques parfois associées à une d'embolie pulmonaire ...) sont identiques quantitativement à celles du précédent rapport sauf les intoxications avec méthémoglobémie qui sont plus nombreuses. Qualitativement les complications comportent aussi des intoxications accidentelles y compris dans le cadre de prise volontaire (exposition accidentelle par voie orale, oculaire, cutanée), à risque de complications voire de décès. Sont également rapportés des intoxications avec ou sans méthémoglobémie, graves voire potentiellement fatales et la survenue d'effets indésirables préoccupants parmi lesquels les atteintes visuelles (maculopathie, rétinopathie) et les complications vasculaires (accident vasculaire cérébral). Ces complications ont été à l'origine de nombreuses hospitalisations ayant nécessité, notamment l'administration d'antidote en cas de méthémoglobémie. De nouveaux effets indésirables ont été identifiés dans les NotS et dans la littérature : il s'agit de complications respiratoires telles que des syndromes bronchiques, des bronchiolites, des pneumopathies avec quelques cas de pneumopathie lipoïde ou interstitielle graves, où l'imputabilité des poppers est non exclue, qui constituent un

¹ Notifications spontanées

² Divers autres signaux

³ Observation des Produits Psychotropes Illicites ou Détournés de leur Utilisation Médicamenteuse

⁴ Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de Substances

nouveau signal et de complications cardiaques (douleur thoracique, infarctus du myocarde).

Au plan addictologique, 52 cas de troubles de l'usage de substance (TUS) de poppers ont été identifiés (40 NotS, 12 cas issus d'OPPIDUM), dont 41 cas de pharmacodépendance (36 NotS, 5 cas dans OPPIDUM), modérés à sévères dans près de la moitié des cas, compliqués sur le plan somatique dans 75% des cas et à l'origine de la prise en charge de patients dans les structures de soins. Ces cas témoignent du potentiel d'abus et de dépendance des poppers, probablement soutenu par des effets sur le système de récompense identifiés chez l'animal.

Les contextes d'usage et les profils d'utilisateurs (polyconsommateurs sous médicaments de substitution aux opiacés, « chemsexuels », expérimentateurs de diverses substances et mono-consommateurs, patients en cours de sevrage alcoolique) sont divers, notamment chez ceux présentant des TUS, témoignant de la diffusion des poppers hors du milieu du chemsex, en population générale et en population addictologique, probablement en lien avec leur grande accessibilité, leur caractère légal, la banalisation de leur usage et leur image de « non nocivité ». Les NotS concernent des mineurs dans 4% des cas.

De plus, les études de l'OFDT, enCLASS⁵ 2022, ESCAPAD⁶ et EROPP⁷ 2023 confirment l'augmentation importante de l'expérimentation et de l'usage au cours de la dernière année chez les jeunes et dans la population générale au cours des 10 dernières années.

Conclusions du rapporteur

Les données sont en faveur d'une toxicité importante des poppers, pouvant toucher plusieurs organes, de leur dangerosité et de l'existence d'un potentiel d'abus et de dépendance, qui est probablement largement sous-évalué.

Le rapporteur propose :

- la réalisation d'une information sur la dangerosité des poppers et sur leur potentiel d'abus et de dépendance auprès du grand public et des professionnels de santé ;
- la restriction de l'accès aux poppers compte-tenu des dommages potentiellement graves voire létaux liés à leur usage et de leur très grande accessibilité (débits de tabac) notamment pour les mineurs ;
- la poursuite de l'enquête nationale d'addictovigilance au vu de l'augmentation de prévalence de l'usage et de ses complications sévères.

Références documentaires

Rapport des CEIP-A de Lille

Discussion des membres du CSP PSAEX

Les discussions ont porté sur :

- la gravité des cas rapportés d'addictovigilance ;

⁵ Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances

⁶ Enquête sur la santé et les consommations lors de la journée défense et citoyenneté

⁷ Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes

- la sévérité des tableaux cliniques pour les cas de toxicovigilance rapportés aux centres antipoison, avec environ 50% d'exposition accidentelle, et la proportion conséquente de cas graves avec méthémoglobinémies et complications pulmonaires ;
- la proposition d'insérer un mode d'emploi/notice (ou QR Code) pour informer des modalités d'utilisation des poppers, des risques afin de limiter notamment les intoxications ;
- l'obligation d'ajouter un bouchon sécurisé pour limiter notamment les intoxications accidentelles ;
- la nécessité de limiter l'accès aux poppers pour les plus jeunes, (mineurs) ; la limitation de la vente aux seuls sex shops a été discutée, ce qui restreindrait par conséquent l'accès des poppers aux mineurs ;
- l'inscription des poppers sur la liste des stupéfiants, au vu des risques sanitaires, de leur potentiel d'abus et de dépendance, de la gravité des cas a été à nouveau évoquée.

Conclusions du CSP PSAEX

Conclusions

Les membres du CSP PSAEX sont favorables à :

- **Une communication sur les risques liés à l'utilisation des poppers vers le grand public et les professionnels de santé ;**
- **L'interdiction de l'accès des poppers aux mineurs ;**
- **Prévoir des mesures pour améliorer l'information des usagers sur les modalités d'utilisation et les risques liés à leur usage ;**
- **La mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance sur la période allant du 01/05/2024 au 31/12/2025.**

2.2. Enquête nationale d'addictovigilance concernant l'héroïne

Numéro/type/nom du dossier	Enquête nationale d'addictovigilance concernant l'héroïne
Laboratoire(s)	Non applicable
Direction médicale médicament concernée	Non applicable
Direction de la surveillance	Pôle Sécurisation
Expert(s)	CEIP-A de Clermont-Ferrand

Présentation du dossier

Les données de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant l'héroïne sont présentées par le centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance – l'addictovigilance (CEIP-A) de Clermont-Ferrand.

Introduction

L'ANSM a souhaité ouvrir une enquête nationale d'addictovigilance sur l'héroïne suite à la remontée de plusieurs décès attribués à de l'héroïne fortement dosée. La méthodologie a été revue afin de limiter l'expertise aux seuls cas les plus graves compte-tenu du nombre élevé de cas rapportés au réseau d'addictovigilance. Il s'agit du 1^{er} rapport d'enquête d'addictovigilance portant sur l'héroïne.

Méthode

L'enquête porte sur les cas rapportés avec l'héroïne survenus entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2024. Elle a été restreinte aux cas graves avec mise en jeu du pronostic vital et/ou décès.

Les données analysées sont de plusieurs sources : les notifications d'addictovigilance (NotS) issues de la Banque nationale de pharmacovigilance, les enquêtes OPPIDUM⁸ (2021-2023) et DRAMES⁹ (2021-2022), les signalements marquants en addictovigilance (SIMAD) (2021-2024), la littérature scientifique internationale, ainsi que les données du dispositif SINTES¹⁰ de l'OFDT¹¹ et de l'OFAST¹².

Trois contextes ont été identifiés comme nécessitant une analyse particulière : les cas impliquant de l'héroïne frelatée, les produits de coupe utilisés avec l'héroïne et la population mineure.

Résultats et discussion du rapporteur

Un total de 630 cas graves d'intoxication à l'héroïne a été analysé, dont 498 décès (dont 467 cas issus de l'enquête DRAMES). La majorité des cas graves correspond à des surdoses involontaires, avec une détresse respiratoire et/ou des complications cardiovasculaires, fréquemment dans un contexte de polyconsommation.

Des cas préoccupants ont été rapportés chez des adolescents, en particulier des décès, des femmes enceintes et des nouveau-nés exposés *in utero*.

Plusieurs notifications sont en lien avec la circulation d'héroïne très concentrée (teneur > 50%) ou adultérée (xylazine, cannabinoïdes de synthèse) ces dernières sont associées à des complications inattendues (troubles mictionnels, rhabdomyolyses, insuffisances rénales aiguës).

Une part importante des cas (371, 59%) rapporte des polyconsommations ; les produits co-consommés sont majoritairement la cocaïne (239 cas, 64%), l'alcool (87 cas, 24%) et des benzodiazépines et apparentés (84 cas, 23%) parfois responsables de tableaux atypiques et de réponses cliniques incomplètes à la naloxone. Les 259 autres cas (41%) ont rapporté une utilisation isolée d'héroïne.

⁸ Observation des Produits Psychotropes Illicites ou Détournés de leur Utilisation Médicamenteuse

⁹ Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de Substances

¹⁰ Système d'Identification National des Toxiques Et Substances

¹¹ Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives

¹² Office Anti-STupéfiants

Parmi les cas graves analysés, quand la voie d'usage est précisée, la voie nasale est mentionnée (39 cas, 35,8%), la voie intraveineuse (55 cas, 50,5%) et plus rarement la voie inhalée (i.e. fumée) ce qui montre que toutes les modalités de consommation peuvent engager le pronostic vital, voire entraîner le décès.

Les principales limites de l'étude résident dans le caractère déclaratif des données, leur hétérogénéité, une probable sous-notification des cas d'overdose plus classiques et la non prise en compte des NotS moins graves exclues de l'analyse.

L'enquête OPPIDUM met en évidence un nombre de consommateurs d'héroïne globalement stable (14-15% entre 2021 et 2023) des voies d'usage de l'héroïne également stables, avec pour les usagers une connaissance de l'existence des kits de naloxone en hausse.

D'après l'enquête DRAMES, après une progression des décès liés à l'héroïne entre 2020 et 2022, notamment des décès impliquant également la cocaïne, les données de 2023 marquent une diminution des décès impliquant l'héroïne, y compris ceux associant la cocaïne.

Les données SINTES pour la période 2021-2024 transmises par l'OFDT montre une pureté très variable de l'héroïne en circulation parmi les échantillons analysés (0,2% à 88%), la présence de produits de coupe habituels (paracétamol, caféine, noscapine) ou de nouvelles substances associées (cannabinoïdes de synthèse), voire pas d'héroïne, mais uniquement des cannabinoïdes de synthèse ou des amphétamines.

Conclusions du rapporteur

Cette enquête confirme la persistance de risques majeurs liés à l'usage d'héroïne en France, qui ne doivent pas être occultés avec l'émergence et/ou l'augmentation de l'usage de nouveaux produits de synthèse. Ce rapport suggère des risques accrus avec l'héroïne lors de polyconsommations, de circulation de produits fortement concentrés ou frelatés, ainsi que l'exposition vers des publics particulièrement vulnérables (mineurs, femmes enceintes, nouveau-nés). Elle valide la pertinence du signal initial et met en évidence la nécessité d'adapter les stratégies de prévention, de réduction des risques et de prise en charge.

Le développement des Haltes Soins Addictions (HSA) apparaît essentiel pour sécuriser les pratiques, prévenir les intoxications involontaires et les décès, tout en facilitant l'accès aux soins et au testing des substances.

Le CEIP-A rapporteur recommande le maintien du périmètre actuel de l'enquête et sa reconduction dans trois ans, afin d'assurer une veille continue sur l'évolution des pratiques et des substances en circulation, particulièrement l'adultération de l'héroïne avec des cannabinoïdes de synthèse.

Références documentaires

Rapport du CEIP-A de Clermont-Ferrand

Discussion des membres du CSP PSAEX

Les discussions ont porté sur :

- L'augmentation au cours de la période d'enquête de la circulation d'héroïne fortement dosée, et de l'héroïne adultérée par d'autres substances qui doit inciter devant un tableau atypique à analyser le produit utilisé. En dépit de la circulation

d'héroïne adultérée avec d'autres substances, il est nécessaire de continuer à promouvoir l'usage de la naloxone ;

- Les données contributives de l'enquête Coquelicot (dont les objectifs sont notamment de décrire les profils et les pratiques des usagers de drogues) qui pourraient être présentées lors d'une prochaine séance ;
- L'analyse dans le prochain rapport des complications selon les régions et selon les voies d'administration ; le rapporteur précise que, dans ce rapport, les complications ne semblent pas moins sévères avec une utilisation de l'héroïne par voie nasale par rapport à la voie IV ; les complications infectieuses sont peu rapportées dans ce rapport, car ce sont souvent des effets classés « non graves » ;
- La mise à jour de l'enquête sur les années 2025 et 2026 ;
- La nécessaire poursuite des Haltes Soins Addictions (HAS) de Paris et Strasbourg au-delà du 31/12/2025 et le déploiement d'autres HAS ; l'ANSM souhaite transmettre le rapport d'addictovigilance à la DGS.

Conclusions du CSP PSAEX

Conclusions

Les membres du CSP PSAEX sont favorables à :

- **La mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance portant sur les années 2025 et 2026 ;**
- **La proposition de diffusion de ces nouvelles informations via un bulletin d'addictovigilance ;**
- **La transmission de ce rapport d'addictovigilance à la DGS, notamment vis-à-vis du besoin de maintenir des structures des Haltes Soins Addictions (HSA) existantes.**

2.3. Mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les cathinones

Numéro/type/nom du dossier	Mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les cathinones
Laboratoire(s)	Non applicable
Direction médicale médicament concernée	Non applicable
Direction de la surveillance	Pôle Sécurisation
Expert(s)	CEIP-A de Caen

Présentation du dossier

Les données de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant les cathinones sont présentées par le centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance – l'addictovigilance (CEIP-A) de Caen.

Introduction

Après un premier état des lieux en 2011 qui a conduit à un classement générique (par famille) selon l'arrêté du 27 juillet 2012 modifiant les arrêtés du 22 février 1990 fixant la liste des substances classées comme stupéfiants, le centre d'addictovigilance de Caen Bretagne–Normandie avait fait en 2022 un bilan sur les cas collectés avant et après la promulgation de l'arrêté.

L'augmentation récente du nombre de signalements marquants en lien avec l'usage de cathinones a conduit l'ANSM à demander la mise à jour de cette expertise avec l'analyse des données d'addictovigilance collectées sur la période 2022-juin 2024. Les objectifs de ce nouveau rapport d'enquête sont d'analyser les usages actuels de cathinones en particulier les contextes, les substances consommées et les complications associées à cet usage et d'évaluer la nécessité ou non de réviser le classement générique de 2012.

Méthode

Les données analysées proviennent de différentes sources :

- la base nationale d'addictovigilance pour les notifications spontanées (NotS) saisies entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 juin 2024 inclus ;
- les 13 centres du réseau d'addictovigilance pour les Divers Autres Signaux (DivAS) enregistrés entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 juin 2024 inclus ;
- les enquêtes OPPIDUM¹³, DRAMES¹⁴, SOUMISSION CHIMIQUE ;
- les données de la littérature ;
- l'OFDT¹⁵ pour les données SINTES¹⁶;
- les données de l'OFAST¹⁷.

Résultats et discussion du rapporteur

Les phénomènes émergents autour de l'usage de ces substances, constatés lors du précédent rapport de 2022, sont confirmés et renforcés, avec :

- une augmentation du nombre de cas : 766 NotS sur 30 mois vs 1085 NotS sur les 10 ans de l'étude précédente (2012-2021) et pas seulement dans un contexte de chemsex avéré (identifié dans 47,3% des cas cathinones) ;
- une légère augmentation en proportion du nombre de NotS « cathinones » par rapport au nombre total de NotS rapportées : elle passe de 5% en 2022 à 5,5% en 2023 et à 5,7% pour le premier semestre 2024 ;

¹³ Observation des Produits Psychotropes Illicites ou Détournés de leur Utilisation Médicamenteuse

¹⁴ Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de Substances

¹⁵ Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives

¹⁶ Système d'Identification National des Toxiques Et Substances

¹⁷ Office Anti-STupéfiants

- un risque de dépendance avéré avec un craving marqué identifié dans ces données d'addictovigilance, en particulier lors d'utilisation des cathinones par voie IV dans un contexte sexuel (chemsex et « slam ») ;
- les substances utilisées sont essentiellement des dérivés de type méthyl ou éthylcathinone (x-MMC avec surtout la 3-MMC, x-MEC) ;
- les voies d'usage sont majoritairement intraveineuses et nasales ;
- des complications cliniques très sévères liées au recours à la voie IV comme aux substances elles-mêmes : effets psychiatriques (épisode délirant, agitation, dépendance, idées suicidaires, sevrage) (45% de l'ensemble des effets codés), neurologiques (troubles de la conscience, convulsions, syndrome sérotoninergique) (14%), cardiaques (3,9%), vasculaires (thromboses) (1,6%) complications infectieuses au site d'injection (abcès) ;
- un profil particulier de population, masculine mais avec une proportion croissante de femmes (Sex-Ratio H/F autour de 10 vs 20 dans le rapport d'enquête précédent), d'une moyenne d'âge sensiblement plus élevée que la population usagère d'autres nouvelles substances psychoactives (NPS), mais en rajeunissement (autour de 34 ans vs 37 ans), avec une classe d'âge singulièrement représentée, celle des « jeunes seniors de 50 ans et plus ». Un usage par des mineurs (0,8%) est signalé.

Dans les rapports d'enquête DRAMES, le nombre de cas impliquant des cathinones augmente depuis 10 ans et dans l'enquête OPPIDUM, la proportion des usagers de cathinones augmente nettement depuis 2021 ; le 1^{er} produit consommé est une cathinone pour 17,5% des sujets interrogés et le 1^{er} produit ayant entraîné une dépendance pour 47,9% des sujets. Des cas de soumission chimique ont été rapportés pour la 1^{ère} fois dans ce rapport d'enquête (avec x-MMC).

Ces données font craindre une forte accélération du nombre de cas graves et de complications en lien avec l'usage de cathinones dans les années à venir, dont l'installation de troubles psychiatriques avec dépendance sévère y compris chez les mineurs, et lors de l'association, fréquemment observée, à d'autres substances stimulantes ou au GHB/GBL.

Il est important de rappeler que toutes les complications liées à la consommation répétée d'amphétamines comme l'HTAP peuvent survenir chez les usagers de cathinones.

Conclusions du rapporteur

Des actions de prévention sont toujours fortement nécessaires afin de mieux repérer les consommations et les facteurs de risques associés, mieux repérer les personnes à risques en particulier celles adeptes du chemsex.

La diffusion d'une information, y compris auprès des professionnels de santé (urgentistes, notamment) est proposée.

Le suivi régulier de ces données d'addictovigilance est également nécessaire pour adapter les actions de communications, le cas échéant.

Enfin, un nouveau classement générique est proposé afin notamment d'améliorer la lisibilité de l'actuel arrêté de 2012.

Références documentaires

Rapport du CEIP-A de Caen

Discussion des membres du CSP PSAEX

Les discussions ont porté sur :

- le risque de troubles psychiatriques, notamment d'états psychotiques, durables ou persistants malgré l'arrêt des cathinones, non identifié dans ce rapport est à explorer dans le prochain rapport d'enquête ;
- le contexte d'usage chez certains patients vus en CSAPA : initialement consommation dans un contexte de chemsex, évoluant vers une consommation de plus en plus fréquente (quotidienne puis toute la journée) en dehors de tout contexte sexuel constitue une difficulté pour identifier le contexte initial d'usage dans certains cas ;
- l'évolution de la nature des cathinones en circulation compte-tenu de l'évolution de la législation européenne ;
- les décès « chemsex » en lien avec usage des cathinones sont en nette augmentation dans l'enquête DRAMES 2023 (16 cas en 2023 vs 10/an au préalable) ;
- la consommation de cathinones par des femmes en situation de grande précarité mais pas uniquement, avec ou sans contexte de chemsex ;
- la consommation festive et régulière de cathinones et de cocaïne en association, chez des jeunes actifs avec des conséquences sur le sommeil, le travail, etc.

Conclusions du CSP PSAEX

Conclusions

Les membres du CSP PSAEX sont favorables à :

- **La mise à jour de l'enquête nationale d'addictovigilance d'ici 2 ans, avec notamment un focus sur les complications psychiatriques et les décès ;**
 - **Une communication rappelant les risques ;**
 - **La révision du classement générique des cathinones sur la liste des stupéfiants.**
-